

PROCÉDURES GESTION DES DISPONIBILITÉS ET HORAIRE DE TRAVAIL

Ces procédures présentées sont des outils et un guide pour vous aider à utiliser le logiciel de gestion des disponibilités et de remplacements. Elles ne remplacent pas les modalités déterminées par la direction (lignes directrices) et celles prévues à la convention collective.

Procédure d'entrée

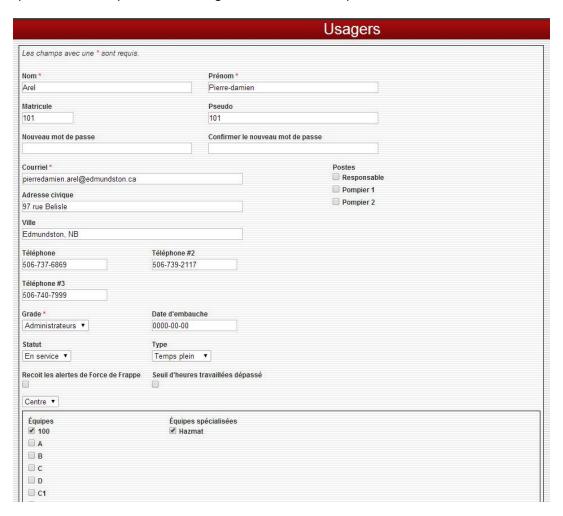
- 1- Ouvrir une page internet avec Google Chrome, FireFox ou Internet Explorer version 10 ou plus (les versions précédentes ne fonctionnent pas)
- 2- Accéder au site suivant : ssiedm-dispo.ca



- 3- Votre nom d'utilisateur correspond à votre matricule et un mot de passe vous a été distribué par la secrétaire.
- 4- Allez dans le menu du haut « Usagers » pour accéder à la section « Profil » lors de votre première utilisation.



5- Vous pouvez le compléter en changeant votre mot de passe.



Procédure de disponibilité

6- Pour inscrire vos disponibilités, allez dans le menu « Horaire » puis « Disponibilité ».



7- Cochez les quarts de travail (jour ou nuit) auxquels vous êtes disponibles en naviguant avec les flèches dans les périodes d'horaire.



Procédure de remplacement et consultation d'horaire

8- Pour consulter ou modifier l'horaire, allez dans le menu « Horaire » puis « Consulter ».



9- Dans la section de droite (tableau en jaune), vous pouvez voir tous les matricules des personnes travaillant dans la semaine affichée.



10- Pour modifier une personne sur un quart, vous devez appuyer sur le matricule et un tableau affichera le personnel disponible. IMPORTANT, vous ne devez pas suivre la liste de haut en bas mais selon le nombre d'heures de la colonne applicable (jour ou nuit). Ainsi, on

Dim 17

01 Éric Albert

08 Uldéric Lagacé

71 Bernard Perron

54 Karl Therrien

66 Eric Desjardins 11 Roderic Robichaud

03 Bruce Bonenfant

14 Pascal St-Pierre

124 Michel Boudreau

Resp

P1

P2

Resp

P1

Nuit

Lun 18

08:00 - 18:00

Mar 19

Mer 20

Du 17 Août au 23 Août

J-N-TJ-TN

10 0 70 56

10 0 20 56

0 0 60 42

0 14 60 70

0 42 10 42

0 20 56

0 14 30 56

10 0 30 28

10 0 40 56

Ven 22

08

54

03

commence par celui qui en a le moins.
À moins d'un remplacement urgent, si la personne ne répond pas, laissez un message (avec préavis de rappeler dans les 5 minutes) à la personne et envoyez un « page ». Par la suite, vous pouvez passer au suivant sur la liste.

- 11- Appuyez sur le petit crayon dans le haut de la liste de nom et une fenêtre s'ouvrira.
- 12- Sélectionnez le matricule du remplaçant et appuyez sur ok (dans le bas de la fenêtre). Fermez les fenêtres et le changement de matricule sera complété.



Veuillez noter que si le remplacement concerne l'officier, vous devez modifier, au préalable, la case de l'officier par le pompier permanent le plus ancien de l'équipe (avec les deux dernières étapes) avant de remplacer ce dernier par le pompier auxiliaire qui s'ajoutera au quart de travail.